



PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

PREFECTURE DE LA  
CHARENTE-MARITIME

Direction des sécurités

Bureau de la planification et de la  
défense civile

[pref-grande-america@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-grande-america@charente-maritime.gouv.fr)

La Rochelle, le 5 avril 2019 -  
**19h30**

## **POINT DE SITUATION N°21** *aux maires des communes littorales*

Vous trouverez ci-après les éléments du communiqué de presse du Préfet Maritime de ce jour :

*« Les conditions météorologiques ont été défavorables en milieu de semaine dans le golfe de Gascogne. Le BSAA Argonaute (Bâtiment d'Assistance et de Soutien Affrété) et le navire spécialisé Island Pride, affrété par l'armateur, ont mis à profit ce créneau afin de réaliser une escale logistique au port de Brest.*

*L'Island Pride a rallié ce jour la zone opérations, et sera rejoint demain matin par l'Argonaute.*

*Une irisation de faible intensité est toujours constatée à la verticale de l'épave.*

*Ni les observations satellitaires de l'EMSA (Agence Européenne pour la Sécurité Maritime), ni les vols d'observations aériennes conduits ces derniers jours par la Marine nationale et la Douane française n'ont localisé de traces significatives de pollution sur le front avant.*

*Les autorités maritimes demeurent vigilantes et attentives à la situation dans le Golfe de Gascogne. Des moyens aériens continuent de surveiller la zone, ainsi que le satellite Cleanseanet de l'EMSA. Le dispositif de lutte anti-pollution est toujours en alerte sur la façade Atlantique. »*

Par ailleurs, dans le cadre des opérations de dépollution menées par le Préfet Maritime, l'ensemble des déchets pollués qui avaient été débarqués sur le port de La Rochelle par les bateaux de dépollution ont été évacués vers leur lieu de traitement définitif (hors département). Les containers récupérés en mer sont toujours stockés de façon sécurisée au port, sous la responsabilité de l'armateur.

Un canal dédié de remontée d'information reste activé au sein de mes services qui peuvent être joints au 05.46.27.43.71 (ligne dédiée aux collectivités) ou au 05.46.27.43.00 (standard de la préfecture) et sur l'adresse dédiée [pref-grande-america@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-grande-america@charente-maritime.gouv.fr)

*Remontées d'alerte des maires : RAS*